



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

décembre
2021

104

Le Crupet et le Bocq nettoyés - p.9

Un défi sportif réussi pour nos écoles! - p.20

Et si on parlait de vos assurances ?

Eric Polet et Steve Detal vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.



Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE
T. 083/65 62 02
info@polet-detal.be
FSMA 063133
N° entreprise BE867.766.354
www.polet-detal.be

polet & detal
assurances





Cécile VAUSE
IMMOBILIER

www.vause.be
Agent Immobilier
agréé I.P.I. 104833
www.ipi.be

**Expérience et créativité
pour une opération
immobilière réussie**

**Une question ?
Un projet ?**

Contactez-moi

☎ 0477/40.99.53
✉ cecile@vause.be
BE0725.140.524

**EVALUATION
VENTE
LOCATION
GESTION**



**Votre agent
immobilier
à
Assesse**

Chaussée de Marche 77
5330 ASSESSE
(sur rendez-vous)

• BERTRAND VINS •

VINS FRANÇAIS



Jean-Pierre BERTRAND

rue Sainte-Geneviève, 1 • 5334 Florée
jp.bertrand.floree@gmail.com
0473/40.08.91

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Mettre du SLOW dans sa vie

A l'écriture de cet éditorial, pour le dernier numéro de la revue communale de l'année, je cherche l'inspiration dans une rétrospective d'une année 2021 bousculée et qui pourtant a permis de « revivre » pour beaucoup de monde. C'est REPARTI, mais gardons un rythme SLOW car c'est bien meilleur pour nous et notre environnement.

Vivre à une cadence de 100 à l'heure n'est pas forcément synonyme de bien vivre les moments présents et de les savourer à leur juste valeur. Il faut ralentir pour gagner en qualité de vie et mieux apprécier les choses. Cela contribue largement à notre épanouissement personnel et c'est bon pour la santé, physique comme mentale. C'est également une nécessité pour l'avenir, au regard de nos ressources.

Quand toute la société fonctionne à grande vitesse, ralentir est un sacré pari ! Prendre du temps peut sembler utopique quand on travaille à temps plein, qu'on doit s'occuper parfois seul.e des tâches ménagères et des enfants, avoir une vie sociale épanouie...

Cela dit, on n'oublie pas que le but n'est pas de « gagner du temps » pour faire plus et mieux. On est bien dans une logique de « ralentir » pour faire moins et mieux. Mais on s'autorise à y aller progressivement... et à utiliser des astuces pour faciliter le changement.

Cheminer vers plus de lenteur est un parcours personnel, où chacun est invité à trouver un nouvel équilibre qui lui convient. Il n'y a pas de formule clé en main. Alors voici quelques questions à se poser pour avancer pas à pas.

Où passe mon temps ? Quelles sont mes priorités ? Puis-je réduire ma consommation ? Combien de temps je passe sur mon smartphone ? Depuis quand n'ai-je plus vu des personnes qui comptent pour moi ? ...

Bonne réflexion à l'entame des résolutions pour l'année à venir.

Pour le comité de rédaction
Julien Delfosse - Echevin de la communication

104 - Décembre 2021

Photo de couverture :

Crédit photo : Club photo Assesse

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes P. BRICHARD, M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE, F. LANDRAIN

Sommaire

Conseil communal

Au registre des délibérations du Conseil 4

Votre CPAS en action

Nouveau : votre CPAS roule avec vous 7

Energie

Le chauffage 8

Environnement

Le Crupet et le Bocq nettoyés 9

Tourisme

Le Condroz-Famenne, la destination familles ! 10

Maison du Tourisme Condroz-Famenne 11

Zone de Police des Arches

12

Divers

Panne d'éclairage public 12

Un verger accessible en autocueillette

13

Avis au secteur économique

13

La commune recrute...

13

Bibliothèque communale

15

Service Cadre de Vie

Mobilité 16

GAL 16

Chasse 17

Une haie pour la biodiversité 18

Dans nos écoles

L'école de l'Arbre-en-Ciel 20

Je cours pour ma forme autour du monde 21

L'Assessible

23 à 26

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : +32 83 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70

Lun., Mar., Jeu., Ven. : 8.30h à 12h
Mer. : 8.30h à 12h et 13.30h à 16h
Sam. : 9h à 11.30h

Du sam. 12h au lun. 8h :
083 65 50 55 (appels déviés)

Directrice générale : valentine.rosier@assesse.be
Service comptabilité : comptabilite@assesse.be
Service population : population@assesse.be
Enseignement : enseignement@assesse.be
Urbanisme : cadredevie@assesse.be
Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be
Personnel : personnel@assesse.be
Communication : communication@assesse.be
Taxation : taxes@assesse.be
Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be
Services techniques : travaux@assesse.be
Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be
Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be
Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Séances du 19 juillet et du 16 septembre

PERMIS UNIQUE SOTRAPLANT DEMANDE DE SUPPRESSION DE VOIRIE

Le Conseil a décidé de refuser la suppression de la voirie communale sise à Sart-Bernard, entre les parcelles cadastrées section A 127G et A 124G/124H telle que sollicitée par SOTRAPLANT SA dans sa demande de permis unique visant la construction et l'exploitation d'une centrale d'enrobage et équipements annexes sur le site du Bois Robiet.

COMPTES

Le Conseil a pris acte de l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux approuvant les comptes 2020 de la Commune d'Assesse, notifié le 11 juin 2021 et de celui approuvant la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2021 de la Commune d'Assesse, notifié le 25 juin 2021.

Le Conseil a décidé d'arrêter comme suit les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2021 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.137.907,91	5.411.629,44
Dépenses totales exercice proprement dit	9.126.065,50	6.227.635,50
Boni / Mali exercice proprement dit	11.842,41	-816.006,06
Recettes exercices antérieurs	1.707.927,68	0,00
Dépenses exercices antérieurs	35.445,07	597.094,90
Prélèvements en recettes	0,00	1.914.389,43
Prélèvements en dépenses	1.130.188,57	501.288,47
Recettes globales	10.845.835,59	7.326.018,87
Dépenses globales	10.291.699,14	7.326.018,87
Boni / Mali global	554.136,45	0,00

Le Conseil a pris acte de l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux approuvant la modification budgétaire n°2 pour l'exercice 2021 de la Commune d'Assesse, notifié le 25 août 2021.

Octroi des subventions aux diverses sociétés ou groupements de l'entité - Complément

Le Conseil a décidé d'allouer une subvention ordinaire à l'asbl Magimpré pour un montant de 554,67 €.

Fabrique d'Eglise Saint-Martin d'Assesse - Compte 2020 - Approbation

Recettes ordinaires totales.....	17.647,37 €
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :.....	15.789,57 €
Recettes extraordinaires totales.....	29.377,89 €
- dont un boni comptable de l'exercice précédent de :.....	29.377,89€

Dépenses ordinaires du chapitre I totales.....4.820,10 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales.....14.840,65 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales0,00 €

Recettes totales	47.025,26 €
Dépenses totales	19.660,75 €
Résultat comptable	27.364,51 €

TRAVAUX ET ACHATS

Transformation de mur, rideau et châssis existants à la nouvelle maison communale d'Assesse

Le Conseil a décidé :

- d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché (50.000 €), établis par le CPAS d'Assesse.
- de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable et de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021.

Office du Tourisme - Aménagements intérieurs

Le Conseil a décidé :

- d'approuver le cahier des charges et le montant estimé (28.600,00 € HTVA ou 34.606,00 € TVAC) du marché, établis par le Service Technique.
- de financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021 ainsi que par une subvention octroyée par le CGT dans le cadre du Plan wallon de Développement Rural (PWDR - Investissement dans de petites infrastructures touristiques).

Fourniture d'un tracteur agricole avec bras faucheur

Le Conseil a décidé d'approuver le cahier des charges et le montant estimé (165.000,00 € HTVA ou 199.650,00 € TVAC) du marché, établis par le Service Marchés Publics.

Etude des voiries communales 2021

Le Conseil a décidé d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché (20.520,00€ HTVA ou 24.829,20 € TVAC) établis par le Service Technique.

Acquisition pour cause d'utilité publique du mur en pierres sèches de la chapelle Saint-Roch de Crupet

Le Conseil a marqué son accord sur l'acquisition pour cause d'utilité publique du mur en pierres sèches situé derrière la chapelle Saint-Roch de Crupet en vue de le restaurer et ce pour l'euro symbolique et approuvé la convention établie entre la Commune et l'Asbl APPEL désignant cette dernière pour intervenir, au nom de la Commune, à l'attribution et à l'exécution du marché visant à la réparation du mur.

ÉCOLES

Règlement-redevance pour la participation aux frais d'entrée à la piscine lors des cours de natation dans le cadre scolaire

La redevance est fixée à 1,50 € par entrée à la piscine et par enfant. Elle n'est pas due uniquement si l'élève ne participe pas aux cours de natation pour raison médicale dûment justifiée par un certificat médical.

Appels à candidatures à une fonction de directeur de l'école communale d'Assesse et à une fonction de directeur de l'école communale de Courrière

Le Conseil a arrêté les profils de fonction et a chargé le Collège communal de lancer les appels à candidatures.

INONDATIONS

Le Conseil a pris acte des informations relatives aux inondations du 15 juillet 2021 sur le territoire de la commune transmises par Monsieur le Bourgmestre. Une quarantaine d'habitations ont été touchées. Quatre familles ont dû être relogées : une famille à Ohey, deux dans les bâtiments communaux du CPAS et une par ses propres moyens. La demande de reconnaissance de calamité naturelle a été introduite par la Commune. Parallèlement à cela, les services techniques se sont mis au travail avec la Province (qui a repris la gestion d'une partie des cours d'eau) - un inventaire des ponts, routes et berges dégradés a été réalisé.

Le Conseil a décidé de ratifier la convention d'occupation de l'ancien presbytère de Maillen sis rue de Lustin, 26 en faveur du CPAS en vue de reloger, en urgence, des personnes sinistrées lors des inondations.

URBANISME

Demande de permis d'urbanisme - Construction d'un ensemble de logements (immeuble de 10 logements et 4 habitations mitoyennes) rue Cortil Niche à Sart-Bernard - Cession d'une partie d'un chemin.

Le conseil a décidé de constater l'irrégularité de la demande de cession d'une partie du chemin inconnu cadastré section A n°155 C à Sart-Bernard, notamment par rapport au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Demande de permis d'urbanisation - Création de 9 parcelles pour 9 habitations unifamiliales, rue Pirot à Sart-Bernard - Plan d'alignement, création/cession d'un nouveau sentier et élargissement de la rue Pirot.

Le Conseil a décidé de marquer son accord quant au plan d'alignement proposé, à la création et cession d'un nouveau sentier et à l'élargissement de la voirie communale rue Pirot, avec comme condition le déplacement du dévoiement de gauche plus en entrée de rue.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION ANIMALE CONTRE LES RISQUES LIÉS À L'USAGE NOCTURNE DE ROBOTS-TONDEUSES

Le Conseil arrête le règlement suivant :

Il est **interdit**, sauf autorisation particulière du bourgmestre, de faire usage d'une **tondeuse à gazon automatisée** à tout endroit susceptible de constituer un habitat ou un **milieu de vie pour le hérisson**.

L'interdiction ne s'applique pas dans la période de la

journée comprise entre deux heures après le lever du soleil et deux heures avant le coucher du soleil.

Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson empêchant ainsi les tondeuses de passer sous les frondaisons.

Le non-respect de ce règlement est passible d'une **amende administrative** qui s'élève à **247,89 €** au maximum, conformément à l'article L1122-33 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

DIVERS

Le Conseil a décidé :

- d'accepter **la démission de Monsieur Benjamin Leyder** en qualité de membre du Conseil communal ;
- d'une **renumérotation** et d'un changement de nom pour certaines portions de voiries du **Parc d'Activité économique**, entrant en vigueur le 1er janvier 2022 ;
- d'initier un appel à candidature en vue de sélectionner un **gestionnaire de réseau de distribution pour la gestion de la distribution d'électricité** ;
- d'adhérer à la **centrale d'achat de services postaux** à mettre en place par le **BEP** et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat. Le montant des frais postaux estimé pour une année s'élève à 23.650,15 € pour la Commune et le CPAS ;
- d'approuver le **déclassement du véhicule communal** Peugeot Partner et d'autoriser sa vente.

Le Conseil a pris acte :

- des **informations/actualités "covid"** transmises par M. le Bourgmestre (séance du 16 septembre) : la situation de la commune est maîtrisée et stable en termes de nombre de cas et le taux de vaccination de la population adulte est de + de 85% à Assesse. En ce qui concerne les festivités, une réunion a été organisée avec les différents organisateurs et les deux kermesses qui ont généré un nombre important de soirées dansantes (Maillen et Sart-Bernard) ont dû se faire moyennant "Covid safe ticket".
- des informations relatives à la **présence d'amiante au sein du dépôt communal** et des mesures prises suite à ce constat.
Suite aux intempéries/inondations survenues à la mi-juillet, il y a eu un écoulement des eaux. Des tests et un inventaire amiante ont été réalisés. Il y a de l'amiante dans une partie de la toiture mais cela ne demande pas la fermeture du dépôt communal. Des précautions et un contrôle devront être mis en place. Cela a permis de faire le point sur la situation amiante ; le travail d'inventaire déjà réalisé dans certains bâtiments va être poursuivi, soit par la conseil-lère en prévention, soit par une société externe, la conseil-lère en prévention devant terminer en priorité le travail de sécurité incendie dans les écoles.
- de la décision du Collège communal de mener une réflexion quant à la faisabilité de la **mise en ligne des documents** préparatoires aux séances du Conseil et de mettre en ligne sur le site Internet, en même temps que l'ordre du jour, les notes explicatives des séances du Conseil.

Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Par rapport à l'installation d'un mazout ordinaire.

TOTAL Mazout Ultra

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON TOTAL

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be

ENTREPRISE **VANBAELEN**

Toute une équipe à votre service pour :

Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, chauffe-eau solaire...
(Installation agréée Rioscert)



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34 - 083 65 55 03
www.vanbaelen-toitures.be

Intermarché

AVEC VOUS POUR UNE VIE MOINS CHÈRE

ASSESSE

Nos avantages

- ✓ Nos viandes aux meilleurs prix
- ✓ Nous collaborons avec des producteurs locaux
- ✓ Une viande de qualité et contrôlée
- ✓ Toutes nos viandes sont découpées sur place



OUVERT dimanches et jours fériés - Tél. 083 66 05 70

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie



FAIRE TOUT FAIRE

UZIN s.a.

matériaux de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



& fils

nélis

BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37

OutiCabine

LOCATION UIC - VIDANGE - DEBOUCHAGE

Lucien LEFÈVRE
Rue Batis de Corère, 5
5336 Courrière



0475/56 41 84

Jacques LEONET-PAIRON

PEINTRE - TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
Tél./Fax 083/65 52 15
www.melvildecoracion.be

Le CPAS roule avec vous

NOUVEAU

Depuis le 01/01/2021, le service transport de CAIAC est organisé par le service social du CPAS

Pour qui ?

Tout habitant de l'entité d'Assesse qui rencontre des difficultés temporaires pour se déplacer.



Pour quoi faire ?

- Effectuer des démarches administratives, des courses ménagères
- Se rendre à des examens médicaux et à des activités récréatives

Appelez le service voiturage : 0471/ 080.102

Un bénévole viendra vous chercher à domicile.

Le montant à payer est de 0.37€ du kilomètre parcouru (du lieu de départ du chauffeur à son point de retour).

Les demandes doivent être introduites au minimum **48 heures à l'avance** en téléphonant au service 0471/08.01.02 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00).

Veillez à vous munir de votre carte de stationnement si vous en disposez, cela facilite grandement les possibilités de parking !

Ce service est uniquement disponible sur rendez-vous !

L'ALZHEIMER café recommence

L'Alzheimer café a été créé dans le but d'informer les patients et les familles sur les aspects médicaux et psychosociaux de la démence.



Il a pour objectif de créer un dialogue ouvert et sans tabou sur la maladie, de rompre l'isolement social des malades et de leurs proches. L'atmosphère conviviale qui y règne permet de briser les tabous et de donner aux personnes malades un sentiment d'appartenance, de reconnaissance et d'acceptation. La participation est gratuite.

Le 3ème jeudi du mois de 14h à 16h.

A la Maison d'Accueil Communautaire, ruelle du Pouillu 7, 5330 Assesse.

Pour qui ? Toute personne concernée (même des communes avoisinantes).

Pour plus d'informations :

Laurence Schaers - 0489/23 46 13

pcs@assesse.be

Nadia Marcolini - 083/63 68 47

nadia.marcolini@assesse.be

Le CPAS accompagne les aînés

NOUVEAU

Maison d'accueil communautaire : les activités reprennent ! A vos agendas...

« Vous avez 65 ans et plus, vous souhaitez rompre votre solitude, préparer et prendre un repas avec d'autres, participer à des activités stimulantes, ENSEMBLE, alors ne cherchez plus, la MAC est là pour vous. »

Un vendredi par quinzaine, dans un local adapté à



Maillen, la MAC réunit une dizaine de personnes dans un esprit familial, où la « papote » et le rire sont au rendez-vous.

Participation aux frais de 11,00€ (repas et animation compris).

La MAC, 7, ruelle du Pouillu à 5330 Maillen.

Contactez-nous : **0471/080 102**

anne.vanhaesebrouck@assesse.be

LE RELAIS AINÉS

Vous êtes un aîné ou un proche et vous avez besoin d'une aide ou d'information ? Le CPAS d'Assesse met à votre disposition un service spécifique à destination des aînés de la commune.



Ce service se donne pour missions :

1. De répondre aux demandes individuelles, d'en assurer le suivi et d'accompagner le mieux possible les personnes et leurs familles dans les choix à opérer et assurer :
 - L'aide administrative.
 - L'information sur vos droits.
 - L'information sur les services d'aides à domicile.
 - L'information sur les convalescences, maisons de repos ou autres structures d'accueil.
 - L'aide sociale, psychologique et financière.
 - L'accompagnement psychosocial.
 - L'information sur la santé, la sécurité et la mobilité.
 - L'information sur les loisirs et la culture.
 - L'accompagnement individuel des souhaits de fin de vie.
 - Une écoute...
2. Le service a une mission plus collective qui recouvre davantage la notion de projets à réfléchir, à développer avec et pour les aînés et ce, en lien avec les partenaires du réseau institutionnel, tout en développant des synergies avec les services existants dans le but de répondre du mieux possible aux attentes et besoins.

Pour toute information :

Laurence SCHAERS Service social CPAS

TEL : 083/63 98 94 - GSM : 0489/ 23 46 13

laurence.schaers@assesse.be

Le chauffage

SE CHAUFFER SANS « FLAMBER » !

POUR « FLAMBER » IL Y A LES CASINOS ! JETER NOTRE ARGENT PAR LES FENÊTRES POUR SE CHAUFFER ? C'EST MOINS RIGOLO.

Sur la consommation énergétique moyenne d'un ménage wallon, le chauffage intervient pour plus de 62% ! C'est donc là une cible toute désignée pour réaliser de sérieuses économies et donc une diminution de notre CO2 !



CHAUFFER

CINQ MOTS D'ORDRE POUR FAIRE BAISSER LA FACTURE DE CHAUFFAGE

- Eviter les déperditions de chaleur en isolant sa maison.
- Entretenir les installations de chauffage.
- Ne pas chauffer quand c'est inutile.
- Supprimer les infiltrations d'air parasites.
- Profiter des apports du soleil.

CONSOMMATION

- Plus nous sommes exigeants en matière de confort, plus la période de chauffe de nos logements s'allonge. La facture de chauffage suit le mouvement !
- Pour se chauffer, un ménage wallon dépense en moyenne 1470€ par an.

Quelques idées futées

1. MAINTENIR UNE TEMPERATURE MAXIMALE DE 19 A 20°

19 à 20°, c'est une température ambiante saine et tout à fait suffisante pour assurer son confort. Diminuer la température d'un degré dans votre logement représente une réduction de votre facture de 6 à 7%.

2. BAISSER LA TEMPERATURE LA NUIT ET EN CAS D'ABSENCE

La nuit, quand vous êtes sous la couette, ou en journée lorsque vous êtes absent, une température ambiante de 15° dans votre logement suffit amplement.

3. REGLER CORRECTEMENT VOS VANNES THERMOSTATIQUES

Si vous en disposez, les vannes thermostatiques vous permettent de réguler la température de chaque pièce. Si vous les réglez correctement, vous pouvez éviter de surchauffer les endroits qui bénéficient d'apports d'énergie gratuits, comme le soleil. Ce qui garantira le confort pièce par pièce sans jamais dépasser la température

4. PURGER LES RADIATEURS

Si la partie inférieure de votre radiateur est chaude tandis que la partie supérieure est froide, c'est qu'il a besoin d'être purgé. Si votre logement comprend plusieurs étages, commencez d'abord par les radiateurs du bas et remontez vers les étages supérieurs.

5. NE JAMAIS COUVRIR LES RADIATEURS

En couvrant votre radiateur ou en plaçant un meuble ou un divan devant celui-ci, vous réduisez sa surface de chauffe et vous limitez son efficacité.

6. DEPOUSSIERER LES CORPS DE CHAUFFE

La poussière retient la chaleur. Epoussetez régulièrement radiateurs et autres convecteurs pour leur garantir un rendement optimal.

7. FAIRE ENTREtenir SA CHAUDIERE

Une chaudière installée correctement, propre et bien réglée consomme moins et dure plus longtemps, c'est bon pour la planète, mais aussi pour votre portefeuille. C'est pourquoi il faut entretenir périodiquement sa chaudière. Vos gains iront jusqu'à 5% de combustible économisé.

Le Crupet et le Bocq nettoyés de leurs déchets par des bénévoles après les inondations

Le dimanche 17 octobre dernier, le Contrat de rivière Haute-Meuse a coordonné une Opération Rivière Propre en s'axant sur le ruisseau de Crupet et le Bocq, en association avec les Communes d'Assesse et d'Yvoir, la Fédération halieutique et piscicole Meuse amont et la société de pêche No Kill - La Duchesse. Le matériel (wadders, cuissardes, pinces, gants et sacs) était prêté par Be WaPP.

Les inventaires de terrain post-inondations menés au préalable par le Contrat de rivière avaient permis de définir des zones d'accumulation de déchets où une action était nécessaire. Deux secteurs touchés par les inondations cet été avaient été identifiés :

- le ruisseau de Crupet, à partir du château et tout le long de la rue Basse
- le Bocq, au niveau des deux centres d'accueil Croix-Rouge d'Yvoir

Le mois d'octobre est particulièrement propice pour ce type d'action sur ces deux cours d'eau de bonne qualité piscicole. L'activité de pêche est terminée et la reproduction de la truite fario n'a pas encore débuté. Dès novembre, il sera exclu de marcher dans le lit de la rivière, quand les truites fario commenceront leur reproduction et iront pondre leurs œufs dans les gravières.

Le Contrat de rivière Haute-Meuse a donc proposé avec l'aide de ses partenaires (Communes, pêcheurs...) d'encadrer des équipes de bénévoles pour une action collective de ramassage des déchets, avant la reproduction de la truite fario, mais aussi avant l'hiver et de potentielles nouvelles montées d'eau.

Dès 10h, la quinzaine de bénévoles qui avaient répondu présents a été répartie en 2 groupes : l'un sur le Crupet et l'autre sur le Bocq. En 2h30 de nettoyage, ce ne sont pas moins de 35 sacs poubelles bien remplis qui ont été récoltés, mais aussi des vélos, des jouets pour enfants, 1 radiateur, des barres métalliques, du mobilier de jardin, des palettes et des bâches plastiques. Soulignons la présence sur le terrain de l'échevine de l'Environnement d'Assesse, Nadia Marcolini, et de l'échevin de l'Environnement d'Yvoir, Charles Paquet, qui ont soutenu cette action en participant activement à l'opération de nettoyage. Les pêcheurs étaient aussi présents en nombre avec 4 paires de bras connaissant le terrain et bien habitués à réaliser ce type d'opération. Le Contrat de rivière était lui représenté par son coordinateur et un chargé de mission local qui encadraient chacun un groupe.



Les déchets ont été repris par les Services travaux des Communes d'Assesse et d'Yvoir dès le lundi qui a suivi l'opération de nettoyage. Merci à tous les bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à cette action en faveur de nos cours d'eau.



Le Condroz-Famenne, la destination familles !

Envie de passer une journée remplie de rire, d'aventure et de complicité avec vos enfants ?

Olibrius l'enchanteur vous attend en Condroz-Famenne pour vous faire vivre des aventures inoubliables : **Mes Aventures d'Enchanteur**, 12 balades-jeux... sous forme de jeu de piste ou d'enquête.

La région regorge d'activités en plein air qui feront rêver les plus petits comme les plus grands qui apprécient les randonnées et l'immersion en pleine nature : le **Domaine de Chevetogne**, de nombreuses **balades balisées** reprises sur les cartes de promenades, **des aires de pique-nique ludiques et insolites, des aventures** inoubliables ; **les Sentiers d'Art** avec des cabanes artistiques et des œuvres d'art en pleine nature. C'est un circuit de grande randonnée unique et insolite qui est ponctué de plus de 50 oeuvres de Land'Art. Des petites boucles familiales de 6 à 15 km sont proposées tout au long du Sentier. C'est unique en Belgique !

De magnifiques villages ayant gardé leur charme d'antan complètent le ravissement !

Bon plan : identifiez facilement les lieux où passer un agréable moment en famille grâce au **label "Famille Bienvenue"**.

Vous ne connaissez pas « Mes Aventures d'Enchanteur » ?



C'est une activité incontournable pour ceux qui viennent passer une journée ou un séjour en famille en Condroz-Famenne. Il s'agit, à ce jour, de 12 promenades ludiques et interactives pour enfants entre 5 et 12 ans organisées dans 7 communes. Des balades-jeux qui embarquent les familles dans un monde féérique plein d'énigmes et de jeux à élucider. Au fil des balades, les aventuriers découvrent la région tout en participant à une activité super fun avec Olibrius et la méchante sorcière Condruza!

En résumé : 12 balades-jeux de ±2-3km accessibles toute l'année et en toute autonomie.

- Ces balades se présentent sous la forme d'un jeu de piste à réaliser en famille.
- Une activité idéale pour des familles avec des enfants de 5 à 12 ans.
- Elles se réalisent soit avec un sac de jeu, un smartphone/tablette ou un carnet de jeux.
- Prix : entre 3€ (carnet) et 9€>12€ (le sac de jeux) - Les kits et les carnets sont en vente dans les différents bureaux d'infos touristiques de la région ou via la boutique en ligne sur le site internet www.destinationcondroz.be. L'application est à télécharger gratuitement dans PlayStore et Apple Store.

www.destinationcondroz.be



A ASSESSE, l'aventure se déroule dans le bois didactique de Courrière



EN AVANT, SAUVONS DAGUET !

Condruza, la vilaine sorcière, a transformé tous les animaux du bois de Courrière en statue, sauf un : DAGUET.

Il faut aider Olibrius à protéger Daguet et à libérer ses partenaires de jeux en découvrant le code du coffre où Condruza a caché la formule magique qui lèvera le maléfice.

A l'aide d'un plan, il faudra se rendre à différents endroits pour résoudre **8 énigmes ludiques qui permettent d'en apprendre plus sur les habitants de la forêt.**

POINT DE DÉPART : bois didactique – Rue des Grands joncs

DISTANCE : 1,6KM

DURÉE : +/-1H – 1H30

Le carnet est en vente au prix de 3€ à l'Office du Tourisme à Crupet mais aussi à la Boulangerie Pierson et à la Maison du Tourisme à Ciney.



©So Jibs & the kids

POINT D'INFORMATION : HORAIRE D'OUVERTURE HIVER-PRINTEMPS 2021-2022

- ✓ **Vacances de Noël (du dimanche 26/12/2021 au dimanche 09/01/2022)** : Point Info ouvert en semaine de 10h à 16h & le week-end de 12h à 16h. Fermé samedi 25, vendredi 31/12/2021 & samedi 01/01/2022.
- ✓ **Vacances de Carnaval (du samedi 26/02 au dimanche 06/03/2022)** : Point Info ouvert en semaine de 10h à 16h & le week-end de 12h à 16h.
- ✓ **Vacances de Pâques (du samedi 02 au lundi 18/04/2022 inclus)** : Point Info ouvert en semaine de 10h à 16h & le week-end de 13h à 17h.
- ✓ Et **sur rendez-vous**.

PROCHAINE EXPOSITION à CRUPET

(Mêmes horaires d'ouverture que le point d'information)

Dessins de David COPPENS

« C'est le premier avril que j'ai été visité par ma Muse pour la première fois.

Un peu en queue de poisson, par accident.

Tous les deux nous nous sommes beaucoup amusés.

Tout en déMusure.

Puis elle m'a invité un soir chez elle, dans son Musée.

Combien de temps cela durera ? Eternelle question !

Se lassera-t-elle de s'être trop enlacée ?

Va-t-elle M'user ?

En attendant, venez me visiter à votre tour à l'Office du Tourisme, à Crupet, durant les vacances de Noël. »



Adresse & info: Office du Tourisme d'Assesse - 7, rue Haute à 5332 Crupet - 083 668 578 - www.assesse.be - tourisme@assesse.be

BRÈVE du Programme wallon de développement rural (P.W.D.R)

Le permis d'urbanisme du projet PWDR d'« aménagement touristique du cœur de Crupet, un des 'Plus Beaux Villages de Wallonie' » a été accepté ; la prochaine étape est l'appel à entrepreneur général. Le chantier devrait débuter, par phases, courant 2022.



« Fonds européen agricole pour le Développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »

APPEL AUX ETUDIANT(E)S POUR LA SAISON TOURISTIQUE 2022

Vous avez plus de 17 ans et vous cherchez un travail d'étudiant ?

Vous aimez les contacts et avez de bonnes bases en néerlandais ?

Vous connaissez votre commune et ses atouts touristiques ?

Vous êtes disponible les week-ends et jours fériés principalement ?

- ✓ Alors envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation + disponibilités) au plus vite au Service du Personnel de la Commune d'Assesse : personnel@assesse.be.

Postulez et rejoignez peut-être la dynamique équipe de l'Office du Tourisme d'Assesse :-)



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner



Service Tourisme-
Culture de la Commune
d'Assesse
& Office du Tourisme
d'Assesse
rue Haute 7
à 5332 CRUPET
Tél : +32 (0)83 668 578



tourisme@assesse.be
tourisme.assesse@gmail.com
www.assesse.be
www.facebook.com/assesse.be

DATES DE CHASSES ET BATTUES

Retrouvez la liste des dates de fermeture des bois, sentiers et chemins publics pour cause de chasses et battues sur notre site Internet : www.assesse.be ou contactez M. Philippe Petit, Agent DNF, pour plus d'informations au 0477 781 557.



Zone de Police des Arches

Mais que fait la police ?

Thème du mois : La police et le citoyen pour une meilleure sécurité.

La zone de police des Arches s'est inscrite dans un souhait de partenariat avec les citoyens. La sécurité au sein de notre environnement est l'affaire de tous, chaque personne a un rôle essentiel à jouer.

Ces partenariats sont possibles sur base d'une circulaire ministérielle (PLP 10). On nomme cela **Partenariat local de prévention** (PLP).

Notre zone de police compte actuellement près de 15 PLP.



Un PLP c'est quoi ?

Une initiative citoyenne favorisée par les bourgmestres, par des habitants soucieux d'une plus grande solidarité et d'une collaboration efficace avec la police. Il s'agit de susciter le réflexe parmi les habitants de signaler immédiatement des faits ou comportements suspects et de les transmettre de manière structurée à la police.

Ces PLP ont pour objectif d'accroître le sentiment de sécurité, de renforcer la cohésion sociale, d'être acteur de la prévention et de réduire la criminalité.

Un PLP ce n'est pas :

des patrouilles organisées par les citoyens (milice privée) ni une manière de régler ses comptes avec les voisins ou encore d'obtenir des privilèges.

Cette initiative implique un investissement au sein des habitants d'un quartier et notamment la désignation d'un coordinateur et d'un adjoint. Ils seront formés à la communication avec la police.

Un protocole et un règlement d'ordre intérieur sont établis afin que la structure PLP soit validée par la direction générale de sécurité et de prévention du SPF intérieur.

Intéressés ? Contactez votre bourgmestre, nous apporterons le support nécessaire.

Infos diverses

Panne d'éclairage public

Une panne d'éclairage public ? Comment réagir ?

Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le 112.

Si ce n'est pas le cas, signalez la panne d'éclairage public à ORES. Soyez attentif au type d'incident.

Est-ce que toute la rue est en panne ? La lampe est-elle éteinte ou clignote-t-elle ? Le luminaire est-il cassé ?

Comment signaler une panne d'éclairage public à ORES ?

Via leur site internet

C'est la solution la plus simple et la plus directe. Surfez sur www.ores.be/panne-eclairage et encodez simplement le numéro ou l'emplacement du luminaire défectueux.

Via le numéro de dépannage 078/78.78.00

Nos opérateurs pourront encoder pour vous les informations relatives à la panne. C'est le canal à contacter en priorité en cas de panne d'éclairage affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière.



Un verger accessible en autocueillette



Après la boulangerie de la Chouette Enfarinée, c'est FruitParty qui réhabilite un bout de terre de la ferme de Lizée pour en faire un verger diversifié.

Le verger s'inspire du modèle de Stefan Sobkowiak qui réinvente l'arboriculture pour lutter contre les ravageurs de façon naturelle.

Le « verger » aux multiples espèces et variétés de petits et grands fruits vous invite à parrainer un arbre et venir en cueillir les fruits chaque année. Ceux-ci vous seront accessibles en autocueillette à la Ferme de Lizée.

Soutenez, comme la commune d'Assesse, l'installation de ce verger via la plateforme de crowdfunding de la province de Namur, CiLO (<https://cilo.bep.be>)



Une visibilité gratuite pour votre activité

DÉCOUVREZ

MONCONDROZ.be

Soutien à l'économie locale

14 communes

Profitez d'une visibilité gratuite sur notre plateforme dédiée aux indépendants, artisans, commerçants, et sites régionaux.

Avis au secteur économique

Dans le cadre d'une prochaine édition du guide des services et des entreprises locales d'Assesse, début 2022, la commune d'Assesse invite les **COMMERÇANTS, INDÉPENDANTS, ARTISANS, ENTREPRISES ET PROFESSIONS LIBÉRALES**, ... à créer et/ou compléter leur fiche sur le site **MonCondroz.be** avant fin d'année.

L'édition du guide 2022 se basera sur les informations disponibles sur la plateforme.

Ce portail entièrement gratuit est mis en place par le **GAL Pays des Condruzes** et soutenu par le **GAL Condroz-Famenne** et le **GAL Tiges et Chavées** dans le cadre de sa mission de soutien à l'économie locale. Plus qu'un simple répertoire, MonCondroz.be vous donne l'opportunité de communiquer sur votre entreprise en personnalisant votre propre page avec une présentation de votre activité, vos actualités, nouveaux produits et/ou services, promotions, horaires, photos et vidéos...

La commune recrute...

Afin de compléter son organisation pour soutenir ses missions et projets, la commune d'Assesse recrute régulièrement des profils variés.

Actuellement, la commune procède à un appel public en vue de recruter :

- un conseiller en environnement (h/f),
- un conseiller en mobilité (h/f),
- un employé d'administration chargé des marchés publics (h/f),
- un employé d'administration pour le service Cadre de Vie (h/f).

Nous vous invitons à consulter nos différents médias (site internet et page Facebook) pour découvrir et partager nos offres de recrutement.

Spécialités Italiennes
Epicerie fine et sandwiches

0491/22.59.81
L'isola dei sapori

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes

Ouvert
du mardi au samedi
10h00 - 19h00
Dimanche
10h00 - 14h00
fermé le lundi

Chaussée de Marche 76A - 5330 ASSESSE

« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dorez,
Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
autres adresses : Jambes | Champion
081 73 75 45 | laloux-chaudoir@dela.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
DFAT BV - RPM 0412 937 710

**Centre Funéraire
Laloux - Chaudoir**

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...

Devis gratuit !

Electricité générale

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com

Bastin Assurfinances sprl

✓ assurances
✓ placements

Valmy BASTIN

Chaussée de Marche 52
5330 Assesse
Tél. 083/65.61.58 - Fax 083/65.65.74
GSM 0490/11.55.52

bastin.assurfinances@portima.be
www.bastin-assurfinances.be
FSMA: 47306A

Frank GILLE

**Toiture
Charpente**

Spécialisé en ardoises naturelles

rue de Lustin 54 • 5330 Maillen
0473 666 032

BOUILLON
Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be
RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

Les contes en pagaille près des boîtes à livres

Du 19 septembre au 5 novembre, les huit boîtes à livres de l'entité d'Assesse ont été inaugurées. En effet, la Bibliothèque communale d'Assesse a proposé aux habitants des 7 villages de l'entité de se réunir autour d'un arbre, sur des couvertures, au chaud dans un plaid, près d'une église, sur une chaise pliante, au coucher du soleil, autour d'un verre et en présence des parrains et des marraines.

Des histoires de cailloux, de cochons, de loups, de chats, de dragons, des comptines à doigts, des petites marionnettes, des chansonnettes pour les plus petits, un mini-théâtre d'ombres chinoises.

Les petits comme les grands ont pu glaner, rire, chanter, se souvenir, croire, imaginer, s'émerveiller !

Nous recherchons toujours des parrains et des marraines pour les différents villages de l'entité, notamment pour Maillen et Sorinne-la-Longue.



Mais quel est le rôle des parrains et des marraines :

- **Être le relais** entre les citoyens et la Commune :
 - o rappeler et veiller au respect de la Charte, à la bonne compréhension de celle-ci ;
 - o ramener à la Bibliothèque (Marie Dufrane) les échos positifs et négatifs des villageois.
- Vérifier régulièrement **l'état de la boîte à livres** de son village et la « nettoyer » :
 - o livres trop vieux, trop abimés, pas assez attrayants ;
 - o pas assez de livres dans la boîte ;
 - o détérioration, vandalisme, humidité, déchets, dépôts clandestins ou autre.
- Organiser éventuellement **un évènement autour de la boîte à livres** durant l'année, en partenariat avec une association du village :
 - o une rencontre d'artistes ;
 - o une conterie (pour petits, pour grands) ;
 - o des lectures de livres ;
 - o un atelier créatif ;
 - o ...

Si vous êtes intéressé et souhaitez accompagner les autres parrains et marraines dans cette démarche de solidarité et d'échange, prenez contact avec Marie Dufrane au 083/65.63.49 ou mdufrane@biblio-assesse.be

Marie Dufrane
Bibliothécaire-Animatrice

Mobilité

La Commission vélo communale au travail !

Le 11 mars 2021, le Gouvernement Wallon a approuvé la sélection de 116 communes pour Wallonie Cyclable. La Commune d'Assesse fait partie des Communes retenues et bénéficie d'un subside de 300 000€ pour la mise en œuvre de son Plan d'investissement Wallonie Cyclable. 60 000€ sont à fournir par la Commune.

Dans ce cadre, une Commission vélo communale a été mise sur pied. Elle s'est réunie pour la première fois le 30 septembre 2021.

Le but était d'examiner deux tracés à sécuriser avec des aménagements pour les cyclistes, tous deux reliant la gare d'Assesse à la zone d'activité économique, afin que les membres indiquent leur préférence.

Les aménagements envisagés sur le circuit choisi sont une piste cyclable suggérée par des chevrons et/ou un marquage au sol.

Le tracé qui a été privilégié part de la place Focant, emprunte la rue des Fermes, traverse la chaussée de Marche, suit la rue Jaumain, tourne à droite dans la rue de la Fagne, va tout droit au rond-point pour prendre la rue des Sourdants, passe sous la N4 puis dans la rue Fontaine Saint-Pierre.

Une alternative est d'aller à droite au rond-point, directement vers l'Intermarché, mais le trafic des véhicules lourds sur ce tronçon devra être pris en compte.

Le souhait est également de sécuriser le tronçon allant de la place Focant jusqu'au terrain de football, avec un marquage au sol par des chevrons, y compris dans le tunnel passant sous la voie ferrée.

A suivre...

Infos : cadredevie@assesse.be

GAL

Formation à la manipulation sécurisée de la tronçonneuse



L'Association Forestière des Tiges et Chavées a eu le plaisir d'accueillir une formation dédiée à la manipulation sécurisée de la tronçonneuse, chapeautée par la Société Royale Forestière, le jeudi 7 octobre 2021.

Encadrés par des professionnels du métier, plusieurs membres de notre Association Forestière (AFTC) ont pu bénéficier d'explications théoriques, puis d'une mise en pratique dans un bois de chez nous, généreusement ouvert par un autre propriétaire aussi membre de l'AFTC !

Même si les invitations avaient été lancées en priorité vers les propriétaires de bois sur notre territoire, les formations de la SRFB sont toujours ouvertes à tou-te-s. Cette stratégie a permis de faire connaître l'AFTC et de susciter l'intérêt de quelques propriétaires supplémentaires.

L'accueil d'une deuxième journée, le vendredi 8 octobre, destinée à un plus large public membre ou sympathisant SRFB a permis de faire connaître le GAL PTC au-delà de nos frontières.

Vous êtes propriétaire forestier dans notre région ? Rejoignez l'Association Forestière !

Une adhésion à l'Association Forestière vous permettra de :

- Tisser des liens avec vos voisins propriétaires forestiers et partager vos expériences
- Bénéficier de conseils gratuits à la gestion, avec l'appui de professionnels de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Être inclus dans des opérations groupées de vente de bois, travaux sylvicoles, ...
- Participer à des formations sur mesure et choisies par les adhérents
- Bénéficier d'une assurance RC à un prix avantageux
- Être membre de la SRFB
- ...

Contactez-nous : Corentin Fontaine, Chargé de mission, +32 496 12 18 22, corentin.fontaine@tiges-chavees.be



La chasse est ouverte...



« La chasse vient de nos traditions populaires, elle doit avoir ses règles, son éthique, elle doit faire en sorte de protéger les espaces et les espèces. »

Jean-Pierre Raffarin

Apparue il y a environ trois millions d'années, la chasse a perduré depuis, en parallèle avec d'autres activités nourricières comme l'élevage.

Devenue principalement une activité de loisir, elle obéit désormais à des législations strictes pour la préservation de la faune et de son environnement.

Quelle est la place de la chasse dans notre société aujourd'hui ?

Il est certain que pour le public, la chasse est souvent considérée comme un loisir inutile, cruel et dangereux.

En effet, en période de chasse, certaines zones de notre territoire deviennent inaccessibles (chemins, bois ou forêts), et les détonations s'entendent à des kilomètres à la ronde. Voilà qui est peu rassurant.

Alors, pourquoi ne pas interdire purement et simplement la chasse ?

C'est une activité rurale qui a tou-

jours existé parce qu'elle a du sens. Le chasseur, c'est quelqu'un qui s'adonne à une discipline excessivement exigeante qui consiste à rechercher un gibier. C'est l'art, la difficulté et, il faut être honnête, le plaisir de rechercher un gibier en vue de l'observer convenablement et de décider si oui ou non il doit être prélevé. C'est une discipline qui nécessite une connaissance de la nature et des animaux. Le chasseur, celui qui est gestionnaire d'un territoire de chasse, observe ses animaux, gère et aménage son territoire tout au long de l'année. Le fait de prélever un animal ne représente que quelques secondes dans tout cet effort fourni.

Au cours des 30 dernières années, l'évolution des sangliers, par exemple, a été spectaculaire. Les populations se sont étendues géographiquement et se sont multipliées par cinq ! Sans la chasse au grand gibier, qu'on nous dit déjà pléthorique, celui-ci ne fera qu'augmenter. L'administration du Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne dresse des procès-verbaux avec amende financière et passage devant un tribunal contre les gestionnaires de territoires de chasse qui n'ont pas tiré assez de grands animaux.

En fait, ils sont appelés à gérer, trois mois par an, les animaux qui à ce moment-là sont dotés du terme de gibier, et ils doivent reconnaître que ces animaux sont un patrimoine commun à tous. Il faut qu'ils interagissent avec une foule d'autres acteurs de la ruralité.

Les particuliers qui possèdent un jardin sont régulièrement conscients de cet excès de gibier lorsque leur propriété est visitée par quelques spécimens de « porcs sauvages » qui se font une joie de déguster pelouses, parterres et potagers en laissant de profondes cicatrices partout où ils sont passés.

Dans ce cas, on prie les « vilains chasseurs » de venir éliminer les intrus.

Y a-t-il de « bons » ou de « mauvais » chasseurs ?

Certains chasseurs le sont devenus par « héritage » familial, parce que leur père, leur grand-père, ainsi que leurs aïeux étaient eux-mêmes chasseurs et qu'ils les accompagnaient à la chasse. Ainsi, ils ont appris à respecter le gibier et l'environnement.

Cependant, certaines autres personnes ont choisi la chasse en tant que loisir, plaisir, voire divertissement.

Dans ce cas-là, il est très difficilement justifiable de prélever la vie d'animaux avec comme seule motivation le divertissement et le plaisir d'être ensemble. De plus, le coût de la journée de chasse devient à ce point prohibitif que les participants veulent un retour sur investissement. Et ils réclament de tuer trois ou quatre sangliers là où, il y a quelques années, ils se contentaient d'un seul.

Et à l'avenir ?

Une meilleure compréhension entre les « pour » et les « contre » est nécessaire et devrait s'organiser au moyen de rencontres et d'échanges qui permettraient à chacun d'exprimer ses ressentis, en tenant compte de l'évolution de l'habitat, car la ville se rapproche de la campagne, et il faut s'habituer à ce nouvel environnement.



Une haie pour la biodiversité

La haie est un alignement d'arbres, d'arbustes, d'épineux ou de branchages, servant à limiter, clôturer ou protéger les champs, les prairies et les jardins.

Les haies dans le jardin

Autour des maisons et des jardins, une haie est installée le plus souvent pour clôturer, séparer des espaces ou protéger des regards indiscrets. Trop souvent, le choix se porte sur l'implantation d'une seule espèce végétale. Ainsi prolifèrent les haies uniformes de thuyas, cyprès ou laurier cerise, s'intégrant mal au paysage et peu appréciées des oiseaux.

Au contraire, une haie champêtre constituée de plusieurs espèces indigènes (charme, aubépine...) s'adapte mieux à l'environnement. Elle offre des variations saisonnières, résiste mieux aux maladies et abrite une faune variée. Charmes et hêtres forment un écran visuel appréciable grâce à leur feuillage marcescent (les feuilles mortes restent accrochées).

Avantages des haies

- Elles luttent contre les effets néfastes du vent (érosion des terres, dissémination des parasites et des insectes pollinisateurs).
- Elles régularisent l'humidité et empêchent le dessèchement du sol et des plantations.
- Elles protègent les bâtiments.
- Elles créent un microclimat favorable à la vie végétale et animale.
- Elles procurent refuge et nourriture aux oiseaux et à d'autres espèces.
- Elles fournissent fruits (noisettes, mûres, prunelles...), tisanes, herbes médicinales et alimentaires, champignons, bois de construction et de feu, vannerie...

Comment planter une haie ?

Essences les plus communes

Les arbres et grands arbustes : le chêne pédonculé, le sorbier des oiseleurs, le saule (têtard), le peuplier blanc, l'érable, le houx, le frêne, le charme, le tilleul, le noisetier, l'églantier, le sureau, le sureau à folioles découpées, l'aulne glutineux, le cerisier à grappes, le fusain d'Europe, l'épine-vinette...

Les arbustes : la bourdaine, le troène commun, le groseillier épineux, la vioerne obier, le genêt à balais, le framboisier, le cassis, la ronce... S'y ajoutent des plantes grimpantes et des lianes : le chèvrefeuille des bois, le houblon, le liseron des haies, le lierre, la clématite des haies, la bryone... et des espèces herbacées : l'alliaire, le cerfeuil sauvage, le fraisier sauvage, l'ortie, le lamier, la ficaire fausse-renoncule, la consoude, la benoîte commune, la moscatelline et la solidage verge d'or.

Préparation du sol

Un ameublissement profond sur toute la ligne est toujours souhaitable. A défaut, il faut enlever la végétation sur un carré de 30 cm de côté (cela dépend de la taille du plant à l'achat) pour chaque plant et retourner les mottes entre ces espaces. Si on se limite à l'enlèvement d'une motte à l'endroit où l'on plante, il sera difficile de contrôler la végétation adventice.

La couverture du sol (mulching) avec des débris végétaux (paille, broyat de broussailles, produits de fauche) évite le dessèchement du sol et empêche une repousse trop rapide de la végétation herbacée.

Si le sol est pauvre, une dose de fumier ou de compost aide au démarrage de la haie.

Distance entre les plants

Dans les haies basses taillées, les écartements sont faibles : de l'ordre de 20 à 30 cm. Dans les haies libres, ils varient de 50 cm à 1 m. Pour obtenir une haie épaisse, les écarts doivent être grands sans toutefois dépasser 1 m. D'un rang à l'autre, les plantations se font toujours en quinconce. Veillez à respecter les distances par rapport à la propriété du voisin ! Les haies doivent être à minimum 50 cm et les arbres à 2 m.





L'entretien de votre haie commence la troisième année, et dépend de son type. Pour la haie basse taillée, il faut intervenir une à deux fois par an. Pour la haie libre, c'est tous les deux à trois ans, et seulement sur les pousses plus fortes qu'il faut intervenir. L'effort de taille sera varié selon l'espèce, afin d'obtenir une forme plus harmonieuse que les « murs de verdure », mais également pour contrôler

la concurrence entre les espèces pour secourir les moins vigoureuses.

la concurrence entre les espèces pour secourir les moins vigoureuses.

- empêcher la haie de prendre un trop grand développement ;
- étoffer la couche basse de la végétation ;
- privilégier certaines espèces par rapport à d'autres ;
- éviter de gêner les propriétés voisines.

Quand planter ?

La meilleure époque pour planter se situe à la fin de l'automne ou de l'hiver quand le sol n'est pas gelé. Il est important de mélanger les différentes espèces. Ainsi, il existe une protection naturelle contre les attaques des parasites. Il faut replanter aussi vite que possible après avoir « dépoté » ou déplanté et ne jamais laisser les racines à nu car elles craignent le gel.

La taille

Toujours en fonction de son type, une haie va demander plus ou moins d'entretien.

la concurrence entre les espèces pour secourir les moins vigoureuses.

Pour obtenir une haie plus dense, on peut recéper les plants de la haie. L'année suivant la plantation, lors de l'hiver, coupez à 10-20 cm du sol les jeunes plants afin que les plants produisent de nouvelles branches et deviennent bien touffus à la base.

Laissez les feuilles mortes et le bois mort au pied de la haie, ne travaillez pas le sol sous les buissons, et essayez de ne pas couper l'herbe à moins de 50 cm du bord de la haie. A l'abri du soleil, vous

Aides à la plantation

La Wallonie offre une aide financière pour la plantation de haies indigènes. Voir les conditions sur le Portail wallon de la Biodiversité.

Des conseils par des professionnels

Vous pouvez toujours vous faire conseiller par un professionnel, n'hésitez pas à les contacter, ils sont tous sur www.moncondroz.be

Source : www.ecoconso.be

Le portail du GAL Jesuishesbignon - yesweplant.wallonie.be



SONDAGE - Le service population d'Assesse souhaite adapter sa disponibilité

La commune d'Assesse est en réflexion pour adapter les horaires d'ouverture du service population et permettre notamment de servir les citoyen.ne.s en soirée, en semaine. Avant d'aller plus loin dans cette démarche, nous souhaitons avoir votre avis.

1. Quel samedi matin préférez-vous pour l'ouverture au public du service population ? **(Une réponse)**
 Le 1er samedi du mois Le 2ème Le 3ème Le 4ème
 Ce n'est pas nécessaire
2. Si le service population était ouvert au public un soir par semaine, quel jour vous conviendrait le mieux ? **(Une réponse)**
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Ce n'est pas nécessaire
3. Sur base des deux premières questions (samedi matin / soirée en semaine), j'ai une préférence pour : **(Une réponse)**
 Un accès sur rendez-vous Un accès libre

Ce sondage est accessible en ligne sur le site internet de l'administration mais il est possible de déposer cette version papier complétée à l'accueil pour le 17 décembre 2021 au plus tard.

L'école de l'Arbre-en-Ciel, une école à pédagogie Steiner-Waldorf

L'école Steiner-Waldorf se veut une école "complète". Elle vise l'acquisition de connaissances au même titre que l'appropriation de facultés essentielles à une vie libre, riche et épanouie. La diversité des activités pédagogiques proposées permettent le développement de trois grands domaines chez l'enfant :



* **Agir**, par la mobilisation des aptitudes volontaires : créer, réaliser, entreprendre, engager, répéter etc.

* **Ressentir**, par la culture des facultés émotionnelles et sociales : observer, percevoir, écouter, exprimer etc.

* **Connaître**, par l'exercice des aptitudes cognitives : formuler, raisonner, questionner, conceptualiser, justifier, argumenter, solutionner, débattre, analyser etc.

Ces trois grands domaines sont vécus et travaillés au cours de chaque journée à l'école. Ils structurent le déroulement de chaque cours, mais également l'emploi du temps des enfants. Par exemple, en primaire, après le cours principal du matin consacré aux apprentissages cognitifs de base suivront des cours de peinture, de musique ou de langues. L'après-midi sera consacré à un apprentissage pratique et manuel, comme les travaux d'aiguille, le jardinage ou l'atelier menuiserie.

La diversité des vécus à l'école est un atout décisif pour l'enthousiasme des apprentissages. C'est également un puissant créateur de cohésion sociale : chaque enfant présente une aisance particulière dans un ou plusieurs domaines, perçu et reconnu par tous dans le vécu collectif de la classe.

Une petite structure : nous privilégions un effectif réduit afin de permettre un environnement d'apprentissage plus confortable pour tous et un accompagnement différencié de la part du professeur.

L'omniprésence de l'Art : une place centrale est globalement accordée aux processus artistiques. D'une part, connaissance, action et ressenti y sont étroitement liés, d'autre part, l'art permet une grande liberté d'expression personnelle. Dans la pratique artistique, l'enfant apprend à devenir le créateur de sa propre vie, ...

L'éducation à l'écologie : un des principes clés de notre école est de développer chez nos enfants une appréciation et un respect du monde naturel qui les entoure. Nos locaux, situés au cœur de la campagne assesoise, permettent un contact étroit et quotidien avec la faune et la flore locales. Au plus proche de la nature, les enfants apprennent au rythme des saisons ; ils sont sans cesse confrontés à cette expérience sensorielle qui s'enracine en eux et qui rythme leur apprentissage.

Une gestion participative : la gestion de l'école se veut en accord avec l'éducation qu'elle pratique. Si l'on veut préparer des citoyens libres, conscients et entreprenants, les adultes qui les entourent doivent pouvoir leur servir de modèles. L'école est donc gérée de façon collégiale, notamment au niveau pédagogique.

Nous organisons une journée portes ouvertes le 26 mars 2022 de 10h à 16h30. Bienvenue à tous les curieux.



Delphine Arnal - *Directrice d'Etablissement*

Ecole de l'Arbre-en-Ciel - Ecole fondamentale à pédagogie Steiner-Waldorf dans le Namurois

083/69.04.57

Siège social : rue Jassogne 6F, 5332 Crupet

site internet : www.laec.be

suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/larbreenciel>

Je cours pour ma forme autour du monde... en 80 jours



Le mardi 09 novembre dernier, sous un soleil radieux, les élèves du primaire de la plupart des écoles communales et libres de l'entité d'Assesse ont participé à un cross un peu particulier ...

Accompagnés de leur instituteur(trice) et/ou professeur d'éducation physique, les enfants se sont rendus en tenue de sport sur l'Esplanade des Citoyens à Assesse pour tenter de parcourir ensemble le plus grand nombre de km.

Louise nous raconte ...

Le mardi 09 novembre, toutes les écoles de la commune d'Assesse étaient invitées à se rejoindre pour faire le cross 2021. L'année dernière, il n'y a pas eu de cross et les années précédentes, ça se passait au terrain de foot d'Assesse.

Nous sommes arrivés à l'Esplanade des Citoyens. Il y avait des parents, des élèves et des professeurs. Il fallait se préparer pour commencer à courir. Nous nous placions sur la ligne de départ et ... on démarrait. Courir 16 min c'est long. C'est pour cela qu'on sentait, au bout d'un moment, la fatigue s'installer. Parfois, certains marchaient et d'autres continuaient. J'avoue que j'ai un peu marché, mais ma classe a bien couru. Les 16 minutes s'étaient écoulées. Je ne sentais plus mes jambes, j'étais fatiguée. Voilà, mon dernier cross était terminé.

Louise Lambert

Coopération plutôt que compétition

Contrairement au cross proposé les années précédentes, cette activité proposée aux enfants de la 1ère à la 6ème primaire par l'Association des fédérations francophones du sport scolaire (A.F.F.S.S.) a pour intérêt de réunir les enfants d'une même classe autour d'un défi commun.



Quel que soit son âge ou son niveau sportif, chaque enfant a ainsi la possibilité de participer au challenge relevé par sa classe et d'enchaîner un maximum de tours sous les encouragements de ses camarades.

Pour chaque année un départ est donné. Les enfants de chaque « course-jogging » ont été différenciés par un dossard préalablement préparé.

Le temps de la course était adapté selon les âges :

- pour les enfants de 1ère et 2ème années : 8 minutes
- pour les enfants de 3ème et 4ème années : 12 minutes
- pour les enfants de 5ème et 6ème années : 16 minutes



A l'issue de la course, une collation était offerte aux enfants ainsi qu'un certificat de participation mentionnant le nombre de km parcouru par la classe et la moyenne par élève.

Pour cette deuxième édition, le but était de réaliser un tour du monde en 80 jours en mettant bout à bout les courses de toutes les écoles participantes. Pari réussi, puisqu'en date du 10 novembre, le tour du monde avait été bouclé en 40 jours à peine.

Félicitations à tous nos petits sportifs qui ont permis de comptabiliser dans ce tour du monde pas moins de 882 km 200 au nom des écoles d'Assesse.

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



15 mai 2022 à 10:30
Salle Communale de Gesves



Libres, ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBOUX

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

LE PAIN 

D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE

Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillies-bodson.be



Vaste parking



Salle de réception/cérémonie



L'Assesseur reprend du poil de la bête. Il faut dire qu'après maintes rétrospectives, il était temps de faire place au nouveau.

Et quel bonheur de partager avec les Jeunesses locales et les associations sur leurs activités de cet été puis début d'automne. On sent, dans les mots, la joie revenue.

Le soleil s'est montré timide ces derniers mois, mais pas l'entrain de nos contacts au sein des associations et clubs sportifs.

Retrouvez l'extension de nos publications sur www.assesseacsta.be

L'Assesseur enthousiaste

Sommaire

P.23 : La salle Cécilia à Courrière

P.24 : Balades Moto avec le Club Les 4 & Co

P.25 : Retour des kermesses

P.26 : Kermesses, fin - Les actions du Gracq

Vous voulez connaître le calendrier des activités de l'entité d'Assesse?

Rien de plus simple...



Demandez « L'Info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

La Salle Cécilia à Courrière, vous connaissez ?

C'est en 1895 que le baron Goswin de Spandl de l'Herze, bourgmestre de Courrière, lance l'idée de la création d'une société de musique. Elle portera le nom de « Fanfare communale de Courrière ».

La Fanfare évolue progressivement et c'est en **1930** qu'elle obtiendra un statut d'ASBL. Un an plus tard, elle construit la salle Cécilia, un local de répétition dont l'association est toujours propriétaire.



Pour financer cette construction, une souscription est lancée auprès de la population de Courrière. 551 obligations à 100 francs sont souscrites et sont remboursées par tirage au sort à raison de +25 par an. Avec un taux d'intérêt de 3% l'an, les prêteurs sont remboursés en 1962.

Evolution :

En près d'un siècle, le bâtiment connaîtra maints visites et changements. L'occupation de la salle souffrira de la guerre 40/45 et elle fera même office d'église suite à l'incendie du clocher de celle de Courrière.

1951, une année à retenir lorsqu'un tout jeune roi Baudouin Ier signe un Arrêté Royal conférant à la société, le titre de « Fanfare Royale ».

Entre 1945 et 1962, la salle Cécilia accueille également une branche théâtrale. La scène, toujours présente, témoigne du passage et de l'entrain des acteurs et musiciens, au fil du temps.

Toute société musicale connaît des hauts et des bas, les aléas de la vie, des personnes qui aident à la porter ou l'avènement de la télévision, sont autant de facteurs influençant l'occupation de la salle. Le Comité a cependant eu la chance d'être présidé par des personnes porteuses d'idées et de renouvellement.

La salle Cécilia, c'est bien entendu une salle des fêtes qui a vu défiler un impressionnant nombre de citoyens lors de spectacles, kermesses et location de salle pour divers événements privés.

De la fin du vingtième siècle à aujourd'hui :

Milieu des années 80, fancy-fair et jogging prendront place à la salle. Des élèves de Courrière y pratiqueront même le cours de gymnastique.

1985 marque l'inauguration du **chalet** qui reçoit le nom de « Clé de Sol ». Cette construction supplémentaire répondra au besoin de place. Construit derrière l'actuelle salle et prévu comme local de répétition, il accueillera la première Exposition Peinture, qui prendra place tous les deux ans. Le chalet aura même été sollicité comme local scolaire pour une classe de primaire en 1986.

Une permanence est ouverte le jeudi et un responsable répond aux besoins : location de vaisselle pour particuliers, réservation de la salle ou demandes de participation de la Fanfare, etc.



Merci au Président Jean-Marie Dubois pour son aide à la rédaction de ce modeste article sur la salle Cécilia.

Rendez-vous sur www.assesseacsta.be/blog pour d'autres illustrations et informations sur le sujet.

**Salle Cécilia - Rue du Fays, 32
5336 Courrière - 0497 29 97 66**

Balades de l'été avec le Moto Club Les 4 & Co

Après la « Ronde des mille » que nous avons organisée le 12 juin pour la FMB (Fédération Motocycliste de Belgique) où nous avons recensé 250 participants, nous avons eu le plaisir d'organiser le 29 août, la deuxième Ronde de notre club, comptant pour le championnat FMB et FMWB.

Les membres du club se sont donnés à fond pour que cette journée soit une réussite en mettant tout en œuvre afin que les mesures anti-covid soient respectées.

Ils ont été sur le pied de guerre dès 7h, afin d'être prêts pour accueillir les premiers motards arrivés à la salle Cécilia de Courrière dès 7h30 ! Pressés de démarrer pour la belle ronde de 229 km que notre ami Didier Pizzagali et le Président du club Christophe Hermal ont tracée ensemble.

Celle-ci emmenait les motards à travers notre beau pays sur les routes pittoresques en passant par Erezée, Saint-Hubert et Anhée pour les contrôles en collaboration avec les commerçants locaux !

Au retour, collations et mets attendaient les motocyclistes : gaufres, tartes maison et pains-saucisses étaient proposés en restauration à la salle Cécilia.

Malgré le manque de soleil, nous avons accueilli 150 personnes qui, unanimement, nous ont félicités pour le tracé de cette balade.

Le Club remercie l'Administration communale d'Assesse qui nous a fait confiance et donné les autorisations nécessaires pour que cette journée ait lieu.



Le **Moto Club Les 4 & Co** vous donne rendez-vous l'an prochain pour sa troisième ronde FMB.

N'hésitez pas à nous joindre en cas de question :
Christophe Hermal 0475 750 398

Les Kermesses, le retour !

Assesse



Ce samedi 11 septembre a eu lieu notre rentrée Patro. Une rentrée, enfin tous réunis ; ce qui nous avait terriblement manqué durant cette pandémie.

Le Patro d'Assesse accueille un samedi sur deux environ une centaine d'enfants âgés de 4 à 18 ans provenant de tous horizons. Nous y partageons les valeurs du vivre-ensemble afin de former des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Pour nous donner les moyens d'accueillir au mieux nos animés et de partager avec eux des moments de qualité, le Patro propose divers événements durant l'année : des soupers, un bar bières spéciales, diverses petites ventes et nous terminons la saison par notre traditionnelle kermesse.

Celle-ci se déroule, chaque année, le dernier week-end d'août. Nous débutons le vendredi par notre fameux « plein air » animé par plusieurs DJ. Ensuite, nous avons au programme du samedi une activité (blind test, foot géant,...) suivie d'une soirée années 80-90 ! Et pour finir en beauté, le dimanche, nous invitons tout le monde à un repas convivial avec animations pour les enfants et accompagné de 2-3 concerts en fin de journée. Le tout dans la joie et la bonne humeur évidemment !

Le Patro d'Assesse vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 5 février pour notre bar bières spéciales et le week-end des 26, 27 et 28 août 2022 pour la kermesse.

Pour toutes informations concernant le Patro, n'hésitez pas à contacter l'une de nos deux présidentes ; Michèle Kodrun (0471 82 01 91) ou Eléanore Robaye Kesch (0475 53 45 00).



Maillen

La kermesse de Maillen a pu, cette année, faire son grand retour !

Cinq jours où la Jeunesse et les habitants ont pu se retrouver ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale et où la météo nous a permis de profiter de chaque instant.

De plus, ce n'est pas n'importe quelle édition étant donné que nous avons fêté la 100^{ème} !



Vendredi :

Début des festivités avec, pour commencer, un spectacle de magie pour les enfants et première soirée sous chapiteau depuis bien longtemps avec notre partenaire depuis toujours : « Sono Paradise ».

Samedi : Pas le temps de se reposer de la soirée qu'il faut préparer le parcours pour la course de brouettes. Ce fut fort drôle de ne voir qu'une seule équipe se présenter lors de l'inscription, mais les membres de notre Jeunesse ont joué le jeu en participant ainsi que des membres de la Jeunesse de Courrière et certains habitants du village.

Nous connaissions l'équipe gagnante à l'avance, mais est-ce pour autant que l'on a passé un mauvais moment ? La réponse est NON ! L'adrénaline, les chutes, la camaraderie étaient là pour animer cette course. Évidemment, le soir même, on continue avec la deuxième soirée animée par Sono Paradise.

Dimanche : Que serait la kermesse de Maillen sans notre habituel repas du dimanche ? Petits et grands ont pu se régaler et s'hydrater sous un ciel ensoleillé ! Et profiter de la présence des forains, chers à une vraie kermesse ! Pour les plus petits encore, un château gonflable fut placé pour leur plus grand plaisir.

Lundi : Le goûter des aînés rassemblant nos 3 x 20 autour d'une bonne part de tarte et d'un petit concert musical pour animer cet après-midi.

Mardi : Ca y est... déjà le dernier jour... On ne se morfond pas et on profite jusqu'au bout !



D'ailleurs, il y avait cette année énormément de lots à gagner pour la tombola des forains, avez-vous été chanceux ?

Après cela, le moment le plus dur pour la Jeunesse de Maillen, c'est l'enterrement de la kermesse avec notre cérémonie de fermeture où nous brûlons le cercueil sur lequel chacun pouvait noter un mot, une petite phrase ou simplement le signer.

Que retenir de cette kermesse ?

Une Jeunesse qui s'est donnée corps et âme pour cette édition, un temps radieux tout du long, énormément de monde présent et à notre plus grand plaisir, les sourires et les rires de tous.

Un **grand merci** aux parents, au comité du RBC Maillen, aux forains, à Sono Paradise et à Tasty Traiteur !

Crupet

Ce dernier weekend de septembre comme le veut la coutume, Crupet était en fête.

C'est avec le sympathique groupe « **Tonperlipopete** », que la kermesse a débuté.

Après cette longue période de cocooning forcée, les Crupétois ont pu enfin sortir le bout de leur nez.

Ils étaient nombreux au rendez-vous et impatients de prendre un peu de bon temps.

La météo leur avait réservé ses plus beaux jours d'été et c'est donc sous le soleil que tout ce petit monde en a bien profité.

A l'affiche du samedi, les attractions foraines pour les enfants, balle pelote et pétanque pour les plus grands.

Le dimanche midi, tous se sont régalez autour d'une excellente cochonnaille, pour ensuite



digérer en regardant le tournoi de balle proposé par Crupet Pelote et d'autres se prélasser en écoutant le groupe de chanteurs « Tandem ».

Le lundi, les villageois étaient invités à déguster gracieusement une délicieuse paella que leur avait concoctée le comité « Crupet 85 ». A leurs mines ravies, pas de doutes, cet excellent repas fut bien apprécié.

Pour la fin de soirée, une lasagne était servie aux derniers fêtards. Un dernier petit verre pour la route et....

« *Tint di raler po tot l'monde...* ».

Kermesse de Courrière

Après 2 ans d'absence, la Kermesse de Courrière s'est tenue du 10 au 12 septembre. Au vu des conditions actuelles, nous avons voulu organiser une kermesse plus « simple ».

Vendredi, nous avons gardé le traditionnel « Apéro Courriérois ». En ouverture, « le Family Run » a été ajouté au programme. Malgré une météo maussade, les gens étaient au rendez-vous pour courir ou marcher et puis ensuite faire la fête. Pas de soirée au programme, une ambiance musicale a tout de même été assurée avec succès.



Samedi, nous avons organisé notre Blind Test annuel. Apparemment, il n'y a pas qu'à nous qu'il manquait ce Blind Test !

En effet, les inscriptions étaient complètes une semaine avant le jour-J. Un record de participants pour cette édition.

Dimanche, la délégation avec les porte-drapeaux a été déposer des gerbes aux 2 monuments de l'Armée Secrète. Ensuite a suivi l'habituel diner barbecue avec son concert apéritif animé par la Fanfare Cécilia.

Les trois jours de kermesse ont fait du bien au moral : pouvoir se retrouver et faire la fête plus ou moins comme avant !

Cette année, nous avons décidé de ne pas organiser Halloween pour plusieurs raisons. Nous reviendrons encore plus forts en 2022 ! Restez attentifs à nos réseaux Facebook et Instagram, nos futurs événements y seront annoncés.

Petite annonce : « Tu habites Courrière ? Tu as minimum 16 ans ? Tu as envie de bouger pour ton village, de faire de nouvelles rencontres ?

Alors rejoins-nous !

Tu peux nous contacter via notre page Facebook pour plus d'informations. Si tu hésites, tu peux toujours nous rejoindre lors d'un événement ou d'une réunion et prendre une décision par la suite ».

Gracq : Le vélo en mouvement à Assesse

« Èle mè l'aveut todi promis, one bèle pitite rouwale... po rôlè à vélo ». Notre regretté Julos Beaucarne, auteur de la pitite gayote, aurait pu écrire cet espoir de piste cyclable, lui qui clamait par ailleurs : « la révolution passera par le vélo camarades ! ».

A Assesse, le Gracq n'attend peut-être pas une *vélorussion* mais notre groupe agit au niveau local pour sensibiliser et encourager une pratique qui, il est vrai, ne nous a pas attendus pour progresser dès 2020. On s'en souvient : le confinement a dopé le vélo pour les familles poussées au besoin de bouger. Constat empirique, faute de comptage, l'habitude semble s'installer : les quelques parkings vélos aux gares se remplissent à nouveau correctement, des enfants de plus en plus nombreux se rendent à vélo à l'école.

Le Gracq Assesse leur a d'ailleurs fait une ovation un beau jour du mois de juin, tant à l'école communale de Courrière qu'à l'école libre Saint-Martin, remise de petits cadeaux en sus.

A Saint-Martin, cinq rangs vélos sont même organisés chaque mercredi, à l'aller comme au retour. Les enfants rejoignent l'école venant de Sorinne, de Florée ou du Hameau. Ils sont encadrés tout au long du trajet par des adultes : enseignants, parents ou membres du Gracq.

La sécurité pour les usagers et la courtoisie entre ceux-ci sont essentielles. Petit rappel à ce propos : le code de la route impose **une distance de 1 m (1,5 m hors agglomération)** en cas de dépassement d'un cycliste sur la rue. Automobilistes, songez-y ! Et adaptez votre vitesse. Les cyclistes vous en seront reconnaissants.

Le Gracq Assesse a récemment organisé une action de sensibilisation des automobilistes avec distribution de documents et bonbons. Puis ne l'oublions pas : il appartient à tous, cyclistes comme autres usagers, de respecter les règles afin de faire de nos rues des « happy streets » où il fait bon circuler.

La sécurité passe aussi par la création d'aménagements spécifiques et la présence d'une signalisation adéquate. Certains verront le jour dans notre entité. Plusieurs portions du Vicigal serviront de liens plus sûrs entre villages et gares. Les liaisons douces prévues au Plan communal de développement rural, malgré leur caractère plutôt piétonnier, pourraient quand même servir la cause des déplacements à vélo.

Enfin, dans le cadre du plan « Wallonie cyclable » des aménagements pilotés par la Commune seront réalisés. Le Gracq y est consulté avec d'autres citoyens dans le cadre de la Commission consultative vélo installée cette année.

Le Gracq Assesse, motivé par la promotion du vélo au quotidien s'étoffe petit à petit de nouveaux sympathisants. N'hésitez pas à les rejoindre. Le groupe est accessible à tous. Il n'est pas indispensable pour cela d'être membre du Gracq même si c'est un plus : la cotisation permet de bénéficier d'une assurance protection juridique en cas d'accident à vélo pour tous les membres du ménage cotisant. La revue trimestrielle, le Gracq-Mag vous est également envoyée.



Action de sensibilisation du 19 octobre

Contact : assesse@gracq.org 0485 19 07 51

Et pour se tenir au courant plus finement, un groupe FB est là : **Les cyclistes assessois**



COFINAM
FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'INSTITUT DES EXPERTS COMPTABLES

Expert Comptable – Conseil Fiscal

rue du Bois Gilot 4 - 5336 Courrière
Tél : 083/66.06.90 - Fax : 083/66.06.99
Mail : info@cofinam.be - Web : www.cofinam.be



Livraison de petits déjeuners à Assesse et en province de Namur

Pour les particuliers ou les entreprises

www.dagoday.be
info@dagoday.be
083/40.13.13
0473/41.09.70

TOITURES



LABAR GREGORY

- CHARPENTES - ZINGUERIES
- AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS - TERRASSES
- BARDAGES - ISOLATION

labargregory@gmail.com
Tél. 0478/46.73.49
TVA BE 0883.329.213

Quincaillerie
MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen
083/65.56.20



Toutes nos années d'expérience sont à votre service



Carrefour market

Mestdagh Naninne
081/63.36.96
860, chaussée de marche 5100 - Naninne

Quelques exemples de plats de fin d'année

Entrées

- ♦ Coquille ostendaise: 6,50€/pce
- ♦ Le tartare de saumon fumé: 6,95€/pce
- ♦ Carpaccio royal: 6,50€/pce
- ♦ Carpaccio de pastrami de boeuf maison: 6,95€/pce

Plats principaux

- ♦ Caille farcie sauce fine champagne: 8€/pce
- ♦ Filet de dinde fraci sauce à l'orange: 6,90€/pce
- ♦ Filet de dinde farci sauce forestière: 6,90€/pce
- ♦ Médaillon de veau sauce fruits des bois: 7,50€/pce

Accompagnements en extra

- ♦ Gratin dauphinois: 3€/pce
- ♦ Gratin dauphinois à la truffe: 4,50€/pce
- ♦ Duo de pomme duchesse: 2,50€/pce
- ♦ Duo de poires au vin rouge: 1,80€/pce
- ♦ Pomme-airelles: 1,50€/pce

Sans oublier....

- ♦ Plateau charcuterie maison
- ♦ Plateau raclette
- ♦ Plateau fondue
- ♦ Plateau gourmet

Tout est garanti fait maison par notre chef boucher

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h30,

Ouvert 7J/7 dimanche de 8h30 à 12h30



DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME

PRIVÉS ET INDUSTRIEL

**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES**

Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO

www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



BOUCHERIE Bertrand Bourgeois
Blanc Bleu Belge
Boucherie Charcuterie Traiteur



Bertrand et toute son équipe vous souhaitent de merveilleuses fêtes
d'une très bonne année 2022

65€

Une bouteille de mousseux offerte

10 mises en bouche au choix
2 entrées au choix
2 plats préparés au choix
2 accompagnements au choix



Tous nos produits sont fabriqués dans nos ateliers

Entrées chaudes

- Scampis à la diable **9€/pce**
- Scampis homardine
- Coquille Saint-Jacques
- Duo de croquettes (fromage & crevettes)

Plats préparés (sauce & légumes compris)

- Magret de canard, sauce aux 4 poivres **15€/pce**
- Gigue de chevreuil, sauce grand veneur
- Pavé de saumon, sauce à l'aneth
- Dinde farcie, sauce aux champignons

Accompagnements

- Gratin dauphinois **13€/kg**
- Pomme macaire
- Purée aux herbes

Vous pouvez également commander vos volailles prêtes à cuire, vos plateaux garnis, vos charcuteries «Maison» de fêtes ainsi que vos gibiers et autres viandes en frais

Bertrand BOURGEOU - Chaussée de Gramptinne 161 - 5340 Gesves
Tél. 083 67 71 05 - Fax 083 67 83 19 - bourgeaugesves@skynet.be

La Pause Givrée
SALON DE DEGUSTATION GLACIER ARTISANAL

Endroit bucolique
Terrasse extérieure et intérieure
Tea room




Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois
0475/507.844

Bûches, gâteaux givrés, individuels, cafés gourmands,...

Ouvert le 24/12 de 13h à 17h


Horaires actuels :
Samedi (à emporter) : 14h30 - 18h00
Commandes possibles tous les jours
Distributeur ouvert 24h/24h

lapausegivrée@gmail.com



COIFFURE Françoise
0470 54 84 98
rue Saint Denys, 26
5330 Sart-Bernard

du lundi au samedi sur rdv
Dame, homme, enfant



LES ANNONCEURS
DU BULLETIN COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT
D'AGRÉABLES
**FÊTES DE FIN
D'ANNÉE...**